

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 8 février 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 4, 5 et 6 février 2019

2019 DEVE 26 Dénomination « jardin Françoise Mallet-Joris » attribuée à l'espace vert situé 11, rue Alphonse Boudard (13e).

Mme Catherine VIEU-CHARIER, rapporteure.

Le Conseil de Paris,

Vu le Code général des Collectivités territoriales ;

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 23 décembre 1932 portant réglementation de la dénomination des voies de Paris, modifiée par la délibération du 9 décembre 1938 ;

Vu la délibération 2017 DEVE 173 du Conseil de Paris en date des 20, 21 et 22 novembre 2017 ;

Vu le plan annexé audit projet de délibération ;

Vu le projet de délibération, en date du 22 janvier 2019, par lequel Mme la Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination « jardin Françoise Mallet-Joris » à l'espace vert situé 11, rue Alphonse Boudard (13e) et de retirer la délibération 2017 DEVE 173 ;

Vu l'avis du Conseil du 13e arrondissement, en date du 21 janvier 2019 ;

Sur le rapport présenté par Mme Catherine VIEU-CHARIER, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : La dénomination « jardin Françoise Mallet-Joris » est attribuée à l'espace vert situé 11, rue Alphonse Boudard (13e).

Article 2 : La délibération 2017 DEVE 173 des 20, 21 et 22 novembre 2017 est retirée.

Article 3 : Il est dérogé à la délibération du Conseil municipal en date du 23 décembre 1932 portant réglementation de la dénomination des voies de Paris, modifiée par la délibération du 9 décembre 1938.

La Maire de Paris,

The image shows a handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO